

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

1,00 jour - 7:00 heures

Tarif

460.00 € HT soit 552.00 € TTC par
participant

Public

- Installateurs électriciens
- Concepteurs d'IRVE
- Architectes
- Opérateurs de mobilité, de recharge

Pré-requis

Posséder de bonnes connaissances
théoriques et pratiques en électricité

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Le suivi de l'exécution de l'action de
formation se fera au moyen de feuilles
d'émargement, co-signées par le stagiaire
et l'intervenant.

Etudes de cas et mises en situation.

Salle de formation équipée.

Profil de l'intervenant

Formation reconnue par les organismes
certificateurs AFNOR Certification,
QUALIFELEC et Qualit'ENR

Informations complémentaires

Objectif professionnel

Être capable d'installer des bornes de recharge

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les enjeux de ce marché porteur de croissance
et de développement
- Identifier les besoins liés aux types de véhicules, à leur
exploitation et aux installations électriques des
utilisateurs (électro mobilistes)
- Identifier les normes, les types d'architectures, connaître
les caractéristiques principales des bornes de charge et
des prises
- Identifier les réglementations en vigueur
- Appliquer les exigences de sécurité propres aux
Infrastructures de Recharge des Véhicules Electriques
(IRVE) Consignation-déconsignation
- Déterminer les composants nécessaires à l'adaptation
de l'installation électrique
- Mettre en oeuvre et en service les bornes de charge

Contenu

Les enjeux de la mobilité électrique

- Enjeux environnementaux et économiques
- Les enjeux de la neutralité carbone
- Marché du Véhicule Electrique et IRVE et tendances
- Nouveaux services de mobilité

Le véhicule électrique Versus le véhicule thermique

Le contexte réglementaire et normatif

- Les décrets 2017-26 modifié par le décret 2021-546
du 4 mai 2021 reprenant les obligations des IRVE
- L'arrêté du 27 Octobre 2021 qui décrit les critères de
formation pour l'installation, la maintenance et les
études de conception
- Le décret 2020-1720 concernant le droit à la prise

La technologie du véhicule électrique

- Définitions Véhicule Electrique (VE), Véhicule Hybride
Rechargeable (VHR) PlugIn Hybrid Electric Vehicle
(PHEV)

- Composants du Véhicule Electrique
- Batterie - Autonomie - Consommation

Fonctionnement des IRVE

- Définitions
- Architecture d'une IRVE
- Protections électriques et normes en vigueur



IRVE P1 installer des bornes de recharge, sans configuration spécifique pour la communication ou la supervision

La charge du Véhicule Electrique

- Conversion AC/DC Alternatif Current/Direct Current
- CA/CC Courant Alternatif/Courant continu
- Les perturbations harmoniques
- Les modes de charges
- Les types de prise
- Etude de cas : La loi du moins fort / Borne – Câble – Véhicule

Usage du véhicule électrique

- Besoins de charge et solutions associées
- Vitesses de charge
- Configurations d'installation

Critères et modalités d'évaluation

QCM de validation avec un minimum de 14/20 pour réussite.

(En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.

